



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 13 décembre 2021

PRESENTS: MM. MUFFAT SOPHIE, GEROUDET David, BAUD Mickaël, BAUD Nadine, CAVET Carole, FIGUEIRA-VALERIO Joaquim, GEROUDET Francis, RAMEL Benoit, VANSCHEEUWYCK Marie-Ange.

ABSENT : M. VALDENAIRE Bernard.

ABSENTE EXCUSEE : Mme CAVET Carole.

SECRETAIRE DE SÉANCE: M. GEROUDET David.

Madame la Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 novembre 2021 :

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. FINANCES

Décision modificative Budget principal : prise en compte de la subvention transport et du remboursement à la CCHC du coût du service non pris en charge par la Région.

Décision modificative Budget annexe Eau et Assainissement : remboursement des heures effectuées par l'employé communal sur le budget annexe de l'Eau et l'Assainissement à prévoir chapitre 012 « charges de personnel » à la place du chapitre 65.

3. FONCIER

Madame le Maire expose qu'il convient d'échanger du terrain Route des Etovés et d'acquérir, toujours Route des Etovés, 3m². Ces cessions permettront de régulariser le positionnement de la route qui n'était pas sur du terrain communal jusqu'à ce jour.

Il est proposé d'acquérir les 3 m² au prix de 0,5 € du m².

4. URBANISME

4.1. PLUi-H : Arrêt du zonage d'assainissement volet eaux pluviales et volet eaux usées :

Il est nécessaire d'établir des zonages d'assainissement des eaux pluviales et des eaux usées pour assurer une compatibilité avec les objectifs d'urbanisation du futur PLUi-H. Le zonage de l'assainissement des eaux pluviales et des eaux usées relevant de la compétence des communes, le conseil municipal doit arrêter le projet de zonage et autoriser Madame le Maire à signer toutes les pièces nécessaires et à soumettre la demande d'examen au cas par cas à la DREAL pour solliciter son avis sur la nécessité de réaliser une évaluation environnementale du zonage d'assainissement. Le Conseil doit aussi autoriser Madame le Maire à soumettre à enquête publique le dossier de zonage et solliciter la CCHC pour que cette enquête publique soit faite de manière conjointe avec celle liée au projet d'élaboration du PLUi-H.

Le Conseil approuve à la majorité et une abstention.

4.2. Examen des dossiers en cours

PC HR LUXIMMO	Route du Plan	Construction 4 chalets	Accordé le 2/12/21
PC SCCV LE PLAN DAMONT	Route des Etovés	Construction chalet	Accordé le 9/12/21
PC M et Mme COCQUEREL	Chemin de l'Eau	Annexe à l'habitation	En cours d'instruction
PC SNC LE PLAN D'ARBROZ	Route des Etovés	Construction chalet	En cours d'instruction
DP M ECOEUR	Chemin de la Marée dessus	Modification façade	Refusé le 9/12/21
DP M GEROUDET	Route de la Plata	Aménagement terrain	En cours d'instruction

5. PETITE ENFANCE

Madame le Maire informe le Conseil qu'une convention de partenariat co-construite entre la CAF, la Communauté de communes du Haut-Chablais et les communes visant à renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions afin d'apporter des réponses pertinentes aux besoins des familles est en train d'être conclue.

Le Conseil approuve à l'unanimité.

6. QUESTIONS DIVERSES

6.1. CAUE

Madame le Maire informe de la mise en place du conseil en architecture sur la CCHC. Un architecte conseil a été désigné pour l'ensemble des communes.

6.2. ANTENNE SFR

Suite au refus de la commune concernant la demande d'implantation d'une antenne SFR, des propriétaires privés ont été contactés par SFR pour son installation.

Le conseil mentionne une nouvelle fois son opposition à l'installation d'une antenne 4G/5G sur le territoire de la commune. Plusieurs élu(e)s précisent le devoir de vigilance aux égards de la santé publique.

La solution proposée par le conseil est une installation sur la pointe du Mont Chery.

6.3. MAISON GEROUDET

Des entreprises ont souhaité visiter la Maison Géroudet afin de connaître son potentiel immobilier dans l'éventualité d'un achat.

Le conseil a confirmé que ce bien doit rester dans le patrimoine de la commune. Le conseil précise que la commune n'est pas vendeuse de son patrimoine.

6.4. CONSEIL D'ECOLE

Madame le Maire fait part au Conseil que les premiers conseil d'école ont eu lieu la semaine précédente.

6.5. CHALET D'ALPAGE

Des devis sont à demander pour la pose de faïence dans la cuisine du chalet et pour la réalisation d'un crépis face avant SUD du rez de jardin. Un dossier de demande de subvention sera ensuite déposé.

Prochain conseil municipal : **Lundi 17 janvier 2021 à 19h00.**

Madame le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20h50.

Le Maire,
Sophie MUFFAT

